



Licenciement hors delais avec liquidateur judiciaire mis en cause

Par **clarens yohan**, le **19/02/2009** à **15:34**

bonjour voila mon probleme, j'ai ete licencier en novembre 2007 pour cause economique. La liquidation a été prononcée la 24 octobre 2007. J'ai eu rendez vous avec le liquidateur judiciaire le 6 novembre c'est a ce moment la qu'il nous prononcer notre licenciement qui nous sera confirmé par courrier. nous avons reçu la lettre recommander le 10 novembre 2007 datant du 9 novembre. En calculant les dates "des delais de licenciement" (date de la liquidation + 15 jours(delais legal)). nous arrivons au 8 novembre 2007. si j'aurai reçu la lettre a cette date (si le liquidateur l'aurai envoyer le 7 lendemain du RDV avec lui) j'aurais toucher mes indemnité qui sont de 3048€. hors delais (de deux jours) n'a pas etait respecter par le liquidateur lui meme. le CGEA de bordeaux ne peut donc pas m'indemniser. c'est une grosse somme sur laquel aparament je doit fermer les yeux..rnpuis je me retourner contre le mandataire?rnpue puis je faire pour recuperer cette somme qui m'est dû? ou meme un pourcentage?rnaider nous s'il vous plait cela fais plus d'un an que cela dure tout le monde ce renvoi la balle. j'ai une famille avec deux enfant en bas age je ne peut pas me permettre de m'asseoir sur une somme pareil. rnen esperant des reponses concrètes car nous ne savons plus quoi faire.rnmerci d'avance rncordialement,